



## Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

**Nîmes, France, 10 avril 2020, 18h CEST** : Conformément aux dispositions de l'article L. 233-8-II du Code commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, ADVICENNE (EURONEXT : ADVIC) publie le nombre total de droits de vote de d'actions composant le capital social.

| Date         | Nombre d'actions composant le capital | Nombre total de droits de vote   |                                 |
|--------------|---------------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|
| 31 mars 2020 | 8 413 644                             | Brut <sup>(1)</sup> : 11 979 982 | Net <sup>(2)</sup> : 11 958 043 |

(1) Le nombre de droits de vote théoriques (ou droits de vote « bruts ») sert de base de calcul pour les franchissements de seuils. Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) Le nombre de droits de vote exerçables (ou droits de vote « nets ») est calculé en ne tenant pas compte des actions auto-détenues par la Société, privées de droit de vote. Il est communiqué pour la bonne information du public, conformément à la recommandation de l'AMF du 17 juillet 2007.